

## Protocole de la réunion des délégués 2021

**Samedi 27 mars 2021 entre 9h30 et max. 12h**

En ligne sur la plateforme ZOOM (le lien a été transmis après inscription)

**Membres du comité présents :** Erwin Hurni EH président, Simone Lehmann SL vice-présidente/secrétaire, Christoph Mäder CM caissier/représentant auprès de l'ABEM, Jin Bors JB responsable site internet, Jenny Choulat JC traductions

**Conventions des écoles de musique présentes :** Bern, Bienne, Jegenstorf, Köniz, Langenthal/Oberaargau, Laupen, Lengnau, Lyss, Moossee, Muri/Gümligen, Oberemmental, Oberland Ost, Region Burgdorf, Region Gürbetal, Region Thun, Saanenland, Seeland, Sumiswald, Unteres Simmental/Kandertal, Region Wohlen, Worblental/Kiesental, Zollikofen/Bremgarten

**Conventions excusées :** Musikschule Aarberg, Bipperamt, Huttwil

**Convention non excusée :** Musikschule unteres Worblental

**Invitée :** Judit Escher, Allgemeine Musikschule Oberwallis AMO

**Association :** Formation Berne Anna-Katharina Zenger

Sujet	Discussion	Décision
1. Ouverture de séance	EH salue les délégués présents	
2. Approbation du protocole 2020		Le protocole est accepté à l'unanimité.
3. Rapport annuel 2020	SL approuve le rapport annuel 2020	
4. Comptes 2020 Rapport des vérificateurs de comptes	Bénéfice : CHF 4'259 Avoir : CHF 18'644 Les vérificateurs de comptes donnent décharge au comité et conseillent d'accepter les comptes. Barbara Sandmeier remercie CM pour sa manière différenciée et compétente de gérer les comptes.	Les comptes sont acceptés.
5. Budget 2021		Le budget est accepté avec une abstention.
6. Adoption des statuts – Annexe A	Jusqu'à présent, la hauteur du défraiement des membres du comité n'était pas clairement règlementée. Notre caissier a travaillé jusqu'à maintenant en toute âme et conscience. La proposition du nouvel Annexe A est présentée pour qu'une base écrite existe.	L'annexe A est accepté avec une abstention et sera ajouté aux statuts.
7. Facturation des conventions	Seule deux écoles de musique ont pris contact avec nous à cause d'un changement de hauteur de cotisation.  Suite à une situation de plus en plus compliquée, CM changera le modèle de facturation aux conventions : il enverra à	Toute les écoles restent dans le même niveau de cotisation, rien ne change.

	futur une facture par mail à l'un des délégués. Celui-ci sera responsable de transmettre cette facture à la personne responsable de la payer (ev. Le caissier de sa convention).	
8. Élections : Départ de Jin Jin Bors	EH remercie JB pour son travail au sein du comité et lui souhaite tout le meilleur.	
Élection d'un nouveau membre au comité	Roberto Barbotti est proposé par le comité comme nouveau membre. Il se présente rapidement aux délégués.	Roberto Barbotti est élu à l'unanimité et par applaudissement.
9. Information de l'association partenaire Formation Berne	Anna-Katharina Zenger présente Formation Berne (11000 membres, partenaire social, Engagement syndical dans le grand conseil, bonne intégration dans le gouvernement, que ce soient les partis politiques ou des associations) et MUSIQ comme groupe d'intérêt commun entre les professeurs de musique à l'école et d'instrument. Anna-Katharina Zenger lance un appel : les professeurs d'instruments peuvent toujours s'inscrire comme personnes intéressées, pour qu'ils puissent être atteints encore plus directement. Le but du groupe MUSIQ est que non seulement les professeurs mais aussi la musique obtiennent une voix plus forte dans la politique de formation du canton de Berne.	MUSIQ will eine aktive Kerngruppe aufbauen. Offizieller Start Schuljahr 2021/22
10. Confirmation d'élections pour les a) délégués AAEMB pour la réunion des délégués de l'ABEM  b) vérificateurs de comptes	b) Felix Holler n'a malheureusement pas réagi suite à la demande de EH par rapport à une confirmation d'élection comme vérificateurs de comptes. Il n'a pas non plus fait part de son envie de quitter ce poste. Pour que nous ne devions pas décaler une élection, nous avons dû chercher un remplaçant pour Felix Holler.  Marianne Graber-Oesch se propose comme candidate pour le poste de vérificateur de comptes.	a) Réunion des délégués de l'ABEM Jeudi <b>27 mai 2021 à 19h</b> à l'Aaresaal, Dorfstrasse 23, 3123 Belp a) élus/confirmés sont: Christine Aebischer, Christine Thöni, Erwin Hurni, Barbara Sandmeier, Charlotte Kalberer, Marlène Guenat (par Zoom) Simone Lehmann peut être envoyée en tant que remplaçante.  b) Barbara Sandmeier est confirmée et Marianne Graber-Oesch élue.
11. Recherche d'un mot d'ordre pour le papier „Valorisation de la place de travail“	EH et CM voient le nouveau papier de la valorisation de la place de travail comme une amélioration de la situation actuelle et une solution plus proche des employés. EH impose encore une fois l'importance de négocier et définir la répartition du pourcentage des différents domaines lors	Les représentants AAEMB ont le droit de voter librement et en toute âme en conscience lors de la réunion des délégués de l'ABEM. Les délégués de l'AAEMB conseillent l'acceptation du nouveau papier avec 26 voix pour ainsi que 5 abstentions.

	<p>d'un entretien individuel avec son directeur. Jonas Simonis et SL sont plutôt critique et doutent d'une réelle amélioration par rapport à l'ancien papier.</p>	
<p>12. Facteur de calcul salarial pour les cours de groupe (motion de Bienne et EMJB)</p>	<p>Dans la loi sur les écoles de musique, la rémunération des cours collectifs n'est réglée qu'en y mettant un plafond maximum (facteur 1,5). Les écoles de musique ont donc les mains libres quant à la hauteur de facteur de calcul pour les cours collectifs qu'elles proposent.</p> <p>Les directions d'écoles sont sous forte pression politique pour faire baisser les coûts et certaines peuvent être tentées de diminuer ce facteur (et ainsi générer une réduction salariale).</p> <p>Deux professeurs de l'école de musique de Bienne ce sont défendues et ont réussi à éviter cette coupe salariale !</p>	
<p>13. Retraite</p>	<p>Lors de l'année écoulée, EH s'est retrouvé confronté à des problèmes et des questions très complexes, qui n'ont pas de solutions simples. La plupart sont liés à la nature de nos contrats. Les conséquences s'en font sentir dans notre vie de tous les jours.</p> <p>La discrimination de notre métier par rapport à celui d'un professeur d'école obligatoire est frustrante. D'un côté, nous sommes classifiés comme des enseignants d'école obligatoire, mais de l'autre, nos écoles fonctionnent comme des entreprises privées.</p> <p>Ce système ne fonctionne que parce que nous l'acceptons et aidons à le financer. Nous dépensons trop pour notre matériel de bureau et d'enseignement, pour du matériel digital et technique, pour nos instruments et pour nos frais de déplacements. Et cela, avec une classification salariale des plus basse ! Les questions d'assurances entre les différentes écoles de musique sont confuses et rarement adaptées à la réalité de notre métier.</p> <p>Pour pouvoir aborder ces questions, il nous faut du temps, de l'énergie, l'appui et le soutien de nos membres.</p>	<p>Le comité crée un concept pour une retraite et l'inclut dans le budget pour l'année à venir.</p>
<p>14. Retours et commentaires sur les meilleures idées des „journées portes ouvertes “</p>	<p>EH et SL racontent leurs propres expériences par rapport à l'enregistrement de vidéos à des fins de publicité pour les écoles de musique.</p> <p>Malheureusement, on trouve autant de bons concepts que de mauvais sur internet. L'enregistrement est souvent de mauvaise qualité et fait de manière bricolé... Ceci va presque jusqu'à une atteinte à la réputation</p>	<p>SL crée un dossier sur Google Drive avec les propositions et commentaires. Le lien sera transmis aux délégués.</p>

	de la personne sur la vidéo. EH lance un appel aux délégués de regarder les productions avec un œil critique et de réagir le cas échéant.	
15. Motion	Aucune motion n'a été déposée.	
16. Varié		4ème table ronde le 21.08.21, 16h-18h dans le restaurant Rosengarten de Bern.

VERBAND LEHRERINNENKONVENTE BERNISCHER MUSIKSCHULEN

ASSOCIATION DES ASSEMBLÉES D'ENSEIGNANTS DES ÉCOLES DE MUSIQUE BERNOISES

WWW.VLBM-AAEMB.CH